

UN Global Compact

-

Communication

sur le progrès 2022

mc2i

Ce document ne doit faire l'objet d'aucune copie ni diffusion
sans l'accord préalable de mc2i - juin 2022

DÉCLARATION DE SOUTIEN DE NOTRE PRÉSIDENT



Objet : Renouvellement de l'engagement de mc2i envers le Global Compact et ses principes

Paris, le 10 mai 2022

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que mc2i renouvelle son engagement envers le Global Compact et ses principes, et exprime ainsi son soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, les Droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Depuis le 30 juillet 2012, date de notre engagement initial, nous communiquons régulièrement sur cet engagement, d'une part en interne vis-à-vis de nos salariés et des représentants du personnel, dans le cadre de notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises, d'autre part en externe en partageant ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Nous nous engageons également à poursuivre nos actions et à les intégrer dans la stratégie de l'entreprise, sa culture et ses modes opératoires.

Meilleures salutations,

Arnaud GAUTHIER

Président

51 rue François 1^{er}-75008 Paris / +33 1 44 43 01 00 / contact@mc2i.fr / www.mc2i.fr
S.A.S au capital de 124112 € - RCS : 352 033 914 - APE : 6202A - N° TVA intracommunautaire : FR 92 352 033 914

SOMMAIRE

1 Nos engagements vis-à-vis du Pacte Mondial des Nations Unies

- 1.1 Les 10 principes à respecter
- 1.2 La responsabilité sociétale : un engagement d'entreprise
- 1.3 Evaluation de l'impact de notre activité sur la société

2 Nos actions relatives aux droits de l'homme

- 2.1 Avec la crise sanitaire, l'humain est toujours plus au cœur de nos préoccupations.
- 2.2 Action de sensibilisation de notre écosystème
- 2.3 Soutien et accompagnement de nos collaborateurs au centres de nos préoccupations
- 2.4 Une volonté de s'engager à l'externe également

3 Nos actions relatives aux conditions de travail

- 3.1 Evaluation, politique et objectifs
- 3.2 Non-discrimination et égalité des chances : les actions mises en œuvre
- 3.3 Bien-être au Travail : les actions mises en œuvre
- 3.4 Equilibre vie privée et vie professionnelle
- 3.5 Mesure des résultats

4 Nos actions relatives à l'environnement

- 4.1 Un cabinet engagé pour limiter son impact environnemental
- 4.2 Des actions annuelles et dans la durée pour appuyer notre engagement environnemental

5 Nos actions anti-corruption

- 5.1 Evaluation, politique et objectifs
- 5.2 Actions mises en œuvre
- 5.3 Mesure des résultats

1. NOS ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

1.1. Les 10 principes à respecter

Le Pacte Mondial des Nations Unies a été lancé en 2000 comme un appel aux entreprises du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies sur la base de 10 principes universellement acceptés, ainsi que d'agir en faveur des objectifs plus larges des Nations Unies. Derrière cette initiative, il y a la conviction que des pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels contribuent à bâtir un marché mondial plus stable et responsable, ainsi que des sociétés prospères.

Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies découlent de :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;
- La Convention des Nations Unies contre la corruption.



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.



NORMES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
4. Contribuer à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. Contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

1.2. La responsabilité sociétale : un engagement d'entreprise

La **politique RSE du cabinet applicable au domaine du conseil en transformation numérique**, formalise les ambitions, les réalisations et les attentes de mc2i vis-à-vis de son écosystème métier en matière de Responsabilité Sociétale. Elle est pleinement inscrite dans la stratégie du cabinet et sa culture d'entreprise, elle s'appuie sur deux piliers :

- Une entreprise engagée pour faire de la transformation numérique une révolution positive ;
- Un employeur responsable qui place l'humain au cœur de son modèle.

Elle se décline en 4 enjeux :

1. Développer la confiance dans le numérique
2. Générer une croissance durable et vertueuse
3. Développer la force du collectif par un recrutement et le développement de tous les talents
4. Maîtriser collectivement notre empreinte environnementale

Les actions liées à la responsabilité sociétale sont portées par Arnaud Gauthier, Président de mc2i et font partie de la stratégie d'entreprise. Depuis 2010, mc2i a identifié un responsable RSE. Aujourd'hui, ce rôle est tenu par M. Stéphane HEGEDUS qui occupe les fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de Vice-Président, ce qui permet d'assurer le suivi transverse des sujets liés à la RSE et au respect du Global Compact.

Le Responsable RSE, la Directrice de la Communication et du Marketing, appuyés par une équipe multidisciplinaire forment une cellule RSE transverse à l'ensemble du cabinet. La Direction Générale de l'entreprise, assistée d'une cellule dédiée, suit mensuellement le respect de nos engagements décrits dans ce document.



La RSE fait partie de la culture d'entreprise. Les collaborateurs doivent appliquer les engagements du cabinet dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et contribuer à sensibiliser leurs interlocuteurs en mission.

A ce titre, **mc2i** a créé en 2017 **mc2i Initiatives**, qui permet aux salariés désireux de s'impliquer sur des **projets** à portée

sociale ou environnementale de s'investir dans leur développement avec le **soutien** de l'entreprise. La cellule RSE anime un groupe de consultants volontaires, qui souhaitent contribuer à la réalisation et à la promotion d'actions sociétales au sein du cabinet et auprès de nos clients. Grâce à mc2i Initiatives, mc2i réalise chaque année de nombreuses actions auprès d'associations, comme des collectes de vêtements, de livres, des distributions de sapin solidaires, ramassage de déchets, collecte de nourriture lors de cocktails...

Afin de suivre la croissance du cabinet et de s'adapter à son organisation qui a évolué en 2021, mc2i a vu le nombre de ses référents RSE augmenter au sein de ses pôles d'activité. Ces référents relaient les informations et centralisent les actions menées sur le terrain (comme par exemple auprès d'associations). mc2i a également poursuivi sa politique participative sur les sujets liés à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise en lançant 2 campagnes de remontée d'initiatives en 2021 et une au premier semestre 2022. La dernière campagne mc2i Initiatives a permis de générer 12 nouvelles idées.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

formalisation du reporting RSE : mc2i souhaite réaffirmer davantage en externe sa mobilisation autour des enjeux du respect des Droits de l'Homme et de son engagement RSE. Pour se faire, le cabinet souhaite approfondir sa démarche de reporting et de suivi de ses actions. Pour ce faire, mc2i lance en 2022 un projet de refonte et de définition de ses indicateurs RSE.

1.3. Évaluation de l'impact de notre activité sur la société

THÈMES	ENJEUX	CRITICITÉ
SOCIAL	• Santé et sécurité des employés	●
	• Conditions de travail	●
	• Relations professionnelles	●
	• Gestion de carrière	●
	• Travail des enfants et travail forcé	○
	• Discrimination	●
	• Droits de l'Homme Fondamentaux	●
SOCIÉTAL	• Energie	●
	• Eau	●
	• Biodiversité	○
	• Pollution atmosphérique	●
	• Déchets	●
	• Usage des produits	○
	• Fin de vie des produits	○
	• Santé et sécurité des consommateurs	○
	• Promotion de la consommation responsable	●
ECONOMIQUE	• Corruption	●
	• Pratiques anti-compétitives	●
	• Marketing responsable	●
	• Fournisseurs & Environnement	●
	• Fournisseur & Société	●

Légende :

- : mc2i a un impact fort sur le critère étudié et le considère comme un levier de sa stratégie RSE
- : mc2i n'a qu'un impact faible sur le critère étudié mais le prend en compte dans sa politique d'amélioration RSE
- : mc2i n'a aucun impact sur le critère étudié

mc2i audité annuellement sa politique RSE. Le cabinet a obtenu en 2022 le label Gold de la part du cabinet spécialisé Ecovadis. Cette récompense place mc2i dans le top 5% des entreprises auditées dans le monde pour leurs pratiques RSE selon Ecovadis.

2. NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

2.1. Avec la crise sanitaire, l'humain est toujours plus au cœur de nos préoccupations.

Comme partout dans le monde, le quotidien de mc2i et de ses collaborateurs a été bouleversé par l'épidémie de Covid-19.

mc2i a travaillé sur de nombreux projets liés aux suites de la période Covid-19. mc2i a par exemple, mis en place de nouvelles formations pour l'ensemble de notre management au sujet du management à distance et des risques d'isolement liés au télétravail.

mc2i a également construit pendant l'été 2021, en collaboration avec les élus du CSE, une nouvelle charte du télétravail permettant de répondre aux attentes qui ont beaucoup évolué à ce sujet pendant ces derniers mois. Cette charte apporte beaucoup de souplesse et d'agilité dans la gestion du quotidien.

Cette charte permet également à mc2i d'introduire de nouveaux avantages pour les salariés comme l'indemnisation des jours télétravaillés et la prime d'équipement pour améliorer son quotidien sur son lieu de télétravail. La qualité de vie au travail de nos salariés qu'ils soient chez eux ou dans nos locaux nous importe, tout comme leur équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

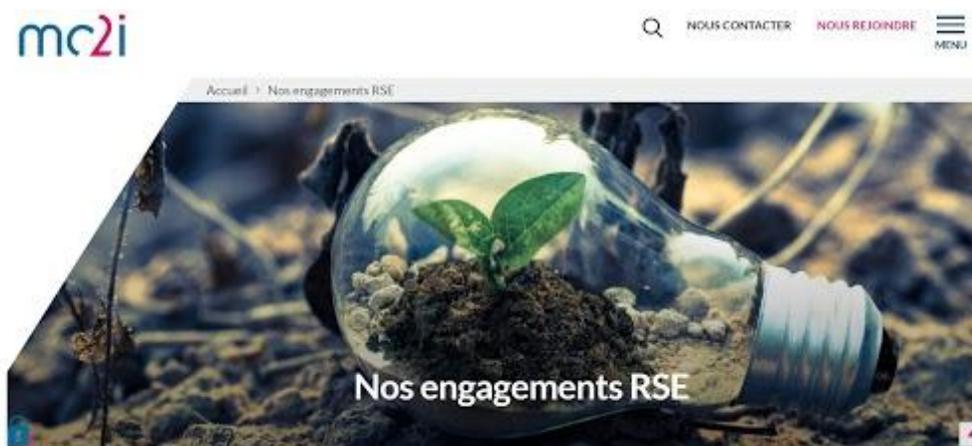
mc2i continuera à être un employeur responsable qui place l'humain au cœur de son modèle et qui considère les enjeux sociétaux et environnementaux comme des préoccupations majeures. La charte pourra être revue régulièrement si des évolutions sont remontées comme nécessaires.

Une prime d'équipement a également été attribuée à tous nos salariés pour l'acquisition de matériel lié au télétravail et permettant d'améliorer le quotidien.

Au premier semestre 2022, mc2i a également réalisé des travaux dans son siège afin d'adapter ses locaux aux nouveaux modes de travail notamment hybrides et permettre ainsi aux collaborateurs de travailler dans les meilleures conditions possibles.

2.2. Actions de sensibilisation de notre écosystème

Communication grand public



Une page dédiée présentant les engagements de mc2i en matière de Responsabilité Sociétale et de respect des Droits de l'Homme sur le site institutionnel de mc2i permet la communication sur la politique du

cabinet ainsi que les nouvelles actions entreprises par le cabinet.

Notre objectif est de souligner notre politique RSE et nos engagements de manière claire pour tout prospect, client ou candidat dès la première visite sur son notre site web et de leur permettre d'accéder aisément à des informations complémentaires sur notre engagement. Les actions du cabinet sont aussi relayées sur les réseaux sociaux.

Les actions réalisées autour de notre engagement auprès de l'ONU sont également publiées sur notre site institutionnel avec un lien vers le site www.unglobalcompact.org.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

mc2i souhaite favoriser un numérique plus responsable :



Fort de son ambition de faire de la transformation numérique une révolution positive, mc2i s'engage pour un monde numérique durable en prenant soin de l'économie, de l'humain et de la planète. Le cabinet s'engage à communiquer auprès de ses parties prenantes sur ce sujet.

Après avoir été signataire de la charte du numérique responsable de l'Institut du Numérique Responsable (INR) en 2021, mc2i est devenu membre de l'INR en 2022. Par ailleurs, mc2i, l'AFNOR et 32 autres acteurs (Grands groupes, PME, éditeurs de solution, cabinets de conseil) ont mis en commun leurs meilleures pratiques en matière de services numériques éco conçus afin de co-crée un guide pratique de référence permettant d'anticiper, limiter et contrôler l'impact environnemental d'un service numérique pour créer une [AFNOR Spec](#).

Nous travaillons également actuellement sur la mise en place d'une revue semestrielle de nos actions RSE globale au sein du cabinet afin d'apporter de la visibilité à l'ensemble des collaborateurs.

Communication client et partenaires

Une description de notre politique RSE figure dans tous les Appels d'Offres auxquels nous répondons.

Afin de progresser dans la communication des bonnes actions et pratiques en matière de Droits de l'Homme, mc2i organise par ailleurs le partage d'initiatives clients et les invite à participer aux actions lancées relatives aux Droits de l'Homme. Le partage des bonnes expériences clients fait progresser les pratiques de tous et la politique RSE de chacun.



En 2021 et 2022, mc2i a organisé des webinaires sur des sujets liés à l'impact sociétal de la transformation numérique comme par exemple sur le green IT ou la cybersécurité. Ces événements sont ouverts à toutes les parties prenantes afin de permettre une diffusion large : clients, prospects, étudiants, collaborateurs, académiques...

PERSPECTIVES 2022/2023 :

mc2i souhaite mettre davantage l'accent dans ses réponses à appel d'offres, ses publications et communications sur son engagement. Ce chantier porte sur la communication dans son ensemble mais aussi sur des sujets ciblés comme la refonte de sa charte éthique et achats responsables, qui sera complétée et mise à jour puis transmise à l'ensemble de nos fournisseurs ou la création d'une charte de la communication responsable, en collaboration avec le Service communication marketing.

Communication interne

Différents outils de communication sont à la disposition de l'ensemble de nos collaborateurs leur permettant à la fois de communiquer mais également d'accéder à l'information. Maya est notre intranet et réseau social d'entreprise qui permet de communiquer en interne et de capitaliser tous les savoirs. Avec différentes communautés actives, notre réseau social d'entreprise offre plusieurs espaces qui sont évidemment accessibles par tous.

En communiquant chaque année un peu plus sur les actions menées par le cabinet, mc2i cherche à sensibiliser toujours davantage ses collaborateurs – managers et consultants – aux engagements nécessaires relatifs aux Droits de l'Homme et au développement durable.

Certains espaces ont été retravaillés afin d'offrir une meilleure ergonomie aux lecteurs et une meilleure lisibilité des informations. C'est le cas de notre page sur l'arrondi sur salaire et sur le mécénat de compétences.

mc2i maintient avec ses collaborateurs un contact régulier pour leur apporter, en toute transparence, des éclairages sur la situation générale du cabinet. Cette communication vient en complément du dialogue permanent qui est assuré par le management avec leurs collaborateurs au quotidien. Un mail est envoyé chaque mois à l'ensemble des collaborateurs afin de les informer de l'avancement de la situation et des actualités du cabinet.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Vers une refonte de son intranet :



mc2i souhaite rendre l'information toujours plus accessible pour ses salariés, c'est pourquoi le cabinet est en train de refondre son intranet. Le choix de la solution s'est arrêté sur une entreprise française et innovante, Lumapps. mc2i souhaite proposer dès la fin du S2 2022 un intranet plus simple, plus moderne et aussi plus intégré à tous les outils de travail existants pour améliorer l'expérience de ses collaborateurs.

2.3. Soutien et accompagnement de nos collaborateurs au centres de nos préoccupations



Charte de la parentalité en entreprise de l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail

mc2i s'engage pour les familles de ses collaborateurs à travers la charte de la parentalité qui recense et présente les actions lancées et engagement pris par le cabinet :

- D'une part dans un cadre de respect et de mise en application du cadre légal et réglementaire ;
- D'autre part en dehors du cadre strictement légal et réglementaire, par souci d'un engagement toujours plus important pour ses collaborateurs.

La signature de cette charte a été effective le 30 juin 2017 et a été renouvelée en mai 2022.

La parentalité a toujours fait partie des enjeux majeurs de notre société car la moyenne d'âge de notre société est de 29 ans, ce qui implique un nombre important de jeunes parents.

Les métiers du conseil sont souvent des métiers exigeants et nos consultants sont amenés à se déplacer chez leurs clients situés très majoritairement en Île de France. Dans ce contexte, notre société a toujours privilégié l'équilibre entre les exigences professionnelles et celles de la parentalité, notamment en privilégiant les affectations géographiquement proches, en aménageant les horaires et les modalités de télétravail et en assurant une stricte non-discrimination de nos salariés parents, et ce à tous les niveaux de la hiérarchie. A ce titre, la mise en place du télétravail depuis 2019, largement généralisée depuis 2020, contribue à la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.

L'ensemble de ces éléments fait partie de notre stratégie d'entreprise et de notre volonté de faire de mc2i une société où il fait bon travailler.

En vertu de cette Charte, nous nous engageons à :

- Créer un environnement favorable aux salariés-parents en prenant en compte toutes les formes de parentalité
- Faire évoluer les représentations liées à la parentalité dans l'entreprise,
- Garantir le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents

De plus, mc2i dispose d'un guide de la parentalité regroupant l'ensemble des engagements du cabinet en matière de parentalité.

Ce guide est disponible sur un espace dédié dans l'intranet du cabinet afin d'informer les collaborateurs de façon toujours plus précise et efficace sur le cadre légal et réglementaire, leurs droits et les engagements de mc2i.

Prévention contre le harcèlement au travail

Conjointement avec les élus du personnel et la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), mc2i a continué à communiquer pour présenter à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'à ses clients les engagements pris et tenus depuis de nombreuses années par le cabinet pour lutter et prévenir contre toute forme de harcèlement au travail. L'objectif était triple :

- Communiquer ouvertement sur nos engagements et nos actions au quotidien
- Sensibiliser les collaborateurs et clients à ces sujets et aux bonnes pratiques en fonctions des contextes rencontrés au sein du cabinet et en mission chez nos clients
- Souligner la présence du cabinet à ses collaborateurs et le fait que mc2i est à leur écoute à tout moment

La formation et les ateliers réalisés l'année dernière à l'ensemble du management du cabinet ont été renouvelés, et les nouveaux membres du management ont été inclus. L'objectif est pour mc2i est bien de s'assurer que chacun soit sensibilisé à la conduite à tenir mais sache également repérer les situations de harcèlement au sein du cabinet d'une part et en mission chez nos clients d'autre part.

Afin de communiquer en interne de façon claire sur le sujet, une page accessible sur le réseau social d'entreprise affirme ouvertement le positionnement du cabinet pour lutter contre le harcèlement au travail.

Cette page permet de :

- Redéfinir la notion de harcèlement de façon claire
- Rappeler les engagements pris par mc2i
- Lister les acteurs impliqués dans la prévention et leur rôle : représentants du personnel, service des ressources humaines, salariés, médecine du travail, responsabilité de l'employeur
- Faire un rappel succinct des textes de loi en vigueur

Une plaquette dédiée à la lutte contre le harcèlement au travail est disponible sur le réseau social d'entreprise. Accessible à l'ensemble des collaborateurs, elle peut en l'état être téléchargée / diffusée par nos collaborateurs et permet de récapituler les points essentiels abordés sur la page dédiée au harcèlement au travail décrite dans le paragraphe précédent.

Traitement équitable de l'ensemble de nos collaborateurs

Un des points essentiel et nécessaire des Droits de l'Homme est le respect de la personne sans discrimination aucune, et ce quelles que soient les orientations sexuelles, la santé physique, les origines ethniques et le sexe. mc2i met un point d'honneur à s'assurer du bon respect de cela.

En 2020, mc2i a été classé Great Place to Work en 4ème position du palmarès des entreprises entre 250 et 1000 salariés. Ce classement a été établi par l'institut Great Place To Work à partir d'un sondage réalisé auprès de l'ensemble de nos collaborateurs qui ont répondu très positivement sur le traitement du cabinet à leur égard. Ci-dessous sont répertoriés quelques éléments de réponses de nos collaborateurs sur le sujet :

- « Les collaborateurs sont traités équitablement quelles que soient leurs orientations sexuelles » : 98%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quel que soit leur âge » : 88%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quel que soit leur éventuel handicap » : 97%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quelle que soit leur origine ethnique » : 96%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quel que soit leur sexe » : 93%

Le déménagement de mc2i dans ses nouveaux locaux durant l'été 2017 a par ailleurs été l'opportunité pour le cabinet de faire un état des lieux du matériel et des fournitures utilisés et mis à disposition de ses collaborateurs afin de s'assurer que chacun puisse évoluer dans un cadre adapté à ses conditions physiques. Les locaux sont de plus adaptés aux personnes en situation de handicap et nous portons une attention toute particulière aux besoins particuliers de nos collaborateurs.

Le télétravail

Le télétravail existe depuis 2019 chez mc2i, mais les conséquences de la crise sanitaire, les nouvelles exigences de nos clients, ainsi que l'évolution de la réglementation, ont nécessité de faire évoluer notre charte de télétravail afin de mieux répondre aux aspirations de tous.

Une nouvelle charte du télétravail a donc été rédigée durant l'été 2021. Son contenu a donné lieu à plusieurs réunions de travail avec les représentants du personnel élus au CSE. La version définitive de la charte a reçu un avis positif en réunion avec le CSE le 28 octobre 2021. mc2i dispose désormais d'une nouvelle charte du télétravail applicable à compter du 2 novembre 2021.

Cette charte contient beaucoup de nouveautés par rapport à 2019. Elle permet de définir les règles applicables au télétravail, d'encadrer la mise en œuvre du contrat de travail en dehors de l'entreprise et de préciser les droits et obligations de l'employeur et du télétravailleur.

En complément, chaque salarié perçoit une indemnité journalière liée au télétravail permettant de couvrir les frais engagés à titre personnel, ainsi qu'une prime d'équipement destiné à l'acquisition de matériels permettant d'améliorer le confort au quotidien.

CHARTRE DU TÉLÉTRAVAIL

chez mc2i 2021

? QUE
RETENIR

FLEXIBILITÉ

Passage de **1 à 2 jours** hebdomadaires de télétravail. Un nombre de jours en cohérence avec les pratiques de nos clients.

Les missions qui exigent plus de 2 jours hors site feront l'objet d'adaptations particulières validées par le manager et en cohérence avec les recommandations de la médecine du travail.



ÉLIGIBILITÉ

Le télétravail est accessible à tous : **CDI, stagiaires, alternants, CDD** et aussi pendant la période d'essai après validation du manager.



ADAPTABILITÉ

vous pouvez télétravailler de chez vous ou de chez un proche tant que les domiciles privés répondent aux **pré-requis techniques et administratifs**.

Ils doivent être sur **le territoire français** métropolitain et vous permettre de revenir en urgence sur site si nécessaire.



CONVIVIALITÉ

Possibilité de **venir dans les locaux** mc2i pour ceux qui ne souhaiteraient pas télétravailler de chez eux.



PROXIMITÉ

Des échanges avec votre manager sur le télétravail lors des entretiens individuels.

BIENVEILLANCE : DE NOUVEAUX AVANTAGES

- Une **nouvelle indemnité de 2€/jours** télétravaillés (en complément des titres restaurants),
- Une **prime d'équipement de 120€** vous permettant de choisir des matériels adaptés parmi un catalogue validé par mc2i.

© - charte du télétravail 2021 par mc2i

PERSPECTIVES 2022/2023 :

mc2i échange régulièrement avec ses partenaires sociaux afin de dessiner les modalités de travail de demain. Afin de continuer à placer l'humain au cœur, le cabinet devra continuer à proposer un cadre et des dispositions de travail inclusives, bienveillantes et sûres tout en s'adaptant aux nouvelles attentes. Pour avancer sur ce chemin, le cabinet va co-construire cette feuille de route avec ses collaborateurs en les interrogeant sur leurs envies et leur mission de leur travail.

2.4. Une volonté de s'engager à l'externe également

En 2021 mc2i aura consacré un budget toujours plus important pour le sponsoring d'actions en faveur de la culture et d'activités caritatives, de l'éducation et de l'insertion professionnelle et / ou en faveur de l'environnement.

mc2i agit en faveur des droits sociaux et mène diverses actions de sponsoring et de mécénat. On peut notamment citer :

- Le sponsoring du festival de musique classique « Festival de musique de Chambre de Saint-Paul de Vence » (<http://www.festivalsaintpauldevence.com/>) et les concerts au potager du Roi (<https://www.concertsaupotagerduroi.com/>)
- Le sponsoring de challenges étudiants et les actions de promotion des Écoles : challenge sportif "Grandes UAI" Arts et métier, promotion de listes BDE de différentes écoles (Télécom Paris, ISEP, Mines ParisTech, Efrei)
- Don pour l'Ukraine en partenariat avec Fondation de France
- Don des anciens goodies mc2i à l'association Emmaüs Campüs, association qui lutte pour l'insertion par l'emploi et participe à la réduction de la précarité étudiante.
- Don en faveur de la Fondation Télécom (pour la formation, la recherche, l'innovation et la prospective dans les écoles télécom)
- Don en faveur de la fondation de France / fondation Centrale Initiatives en faveur de l'éducation et de l'insertion professionnelle
- Don pour la fondation EPF pour les actions de promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle
- Dons en faveur des fondations ICAM, Arts & Métiers, ESEO et UTT pour l'accueil d'étudiants en situation de précarité
- Le mécénat auprès d'initiatives caritatives individuelles de salariés mc2i
- Actions solidaires de recueil des bouchons du cœur, pour favoriser l'acquisition de matériels pour handicapés et d'opérations humanitaires ponctuelles
- L'arrondi sur salaire avec microdon et l'abondement de mc2i auprès des différentes associations

Festival de musique et concerts



mc2i est le mécène du festival Saint-Paul de Vence depuis plus de dix ans.

Le dernier festival a eu lieu du 19 juillet au 27 juillet 2021 en plein cœur de la ville Saint-Paul de Vence. Mélangeant jazz, musique classique et musique de chambre, le festival est chaque année un véritable succès.

La prochaine édition, soutenue par mc2i, se déroulera du 23 au 31 juillet 2022.

En juin 2022, mc2i a également organisé un événement exceptionnel à l'Atelier des Lumières. Clients et partenaires ont pu assister à un concert exclusif et immersif du quatuor Modigliani accompagné de l'exposition numérique Cézanne Lumières de Provence et Kandinsky l'Odyssée de l'abstrait.

Microdon - L'arrondi sur salaire

Depuis septembre 2018, mc2i travaille en partenariat avec MicroDON afin de permettre aux collaborateurs qui le souhaitent de donner les centimes de leur salaire net et faire un don complémentaire.

mc2i abonde le don du même montant que l'arrondi de centimes.

Ce dispositif nous permet de renforcer notre engagement en collaborant avec des associations et en développant la promotion des engagements en matière de Droits de l'Homme.

En avril 2020, nous avons changé de partenaire pour le volet santé et recherche médicale. Ainsi, via un vote soumis à l'ensemble des collaborateurs, l'institut Curie a été sélectionnée.



mc2i collabore par conséquent avec trois partenaires :

- « Elles bougent » : engagement pour l'éducation, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle
- « Banques Alimentaires » : engagement pour l'environnement et le développement durable
- « Institut Curie », centre de recherche et de lutte contre le cancer

Cette initiative a jusqu'à présent récolté un franc succès. En effet depuis le démarrage en octobre 2018 : 26398€ ont été collectés. Le cabinet contribue au travers d'un abondement du même montant que les centimes versés par les salariés.

Collecte de livres et de jouets



mc2i réalise régulièrement des collectes solidaires de livres, de jouets ou de vêtements.

Nos partenaires étaient

- Recyclivre, qui organise des ventes solidaires de livres d'occasion en faveur de l'association luttant contre l'illettrisme et en faveur de l'accès à la culture pour tous.
- Emmaüs Défi, qui organise chaque année son super Noël, permet à des familles en difficulté d'offrir à leurs enfants de vivre un Noël comme les autres.

Cette initiative a connu un franc succès.



Course des héros

Les consultants se mobilisent chaque année en faveur d'une association en participant à la course des Héros, une course solidaire permettant de récolter des fonds au profit de plus de 300 associations françaises.



La course des Héros a déjà permis de collecter près de 13 millions d'euros au profit de plus de 200 causes!

L'AFSR agit depuis plus de 30 ans pour faire connaître le syndrome de Rett, soutenir les familles, financer la recherche médicale et agir pour la reconnaissance de la personne en situation de handicap et plus particulièrement polyhandicapée.

C'est pour son action et nos valeurs communes que le cabinet a choisi de soutenir l'AFSR lors de la course des Héros.

Lancement du mécénat de compétence pour les consultants en intermission avec la plateforme Vendredi

Afin de renforcer toujours plus l'engagement sociétal de mc2i, le cabinet a mis en place en septembre 2020, une plateforme permettant à ses collaborateurs de mettre leurs compétences au service de ceux qui en ont besoin.

Au travers de la plateforme sociale Vendredi, les consultants en intermission peuvent sélectionner les associations et projets sur lesquels ils souhaitent contribuer pendant 1 à 5 jours. Le programme #aidetonasso peut être réalisé en physique auprès des associations en Ile de France ou à distance. Ce mécénat de compétence permet aux collaborateurs volontaires d'être utiles auprès d'associations et de développer de nouvelles compétences en travaillant dans un univers différent du monde de l'entreprise.

En septembre 2021, l'intermission solidaire a soufflé sa première bougie. Depuis le lancement, 89 collaborateurs ont pu s'engager dans ce programme auprès de 72 associations différentes. Cela s'est traduit par 195 actions réalisées et près de 300 jours de mécénat de compétence.

Parmi les thématiques les plus plébiscitées :

- Éducation et égalité des chances
- Emploi et insertion professionnelle
- Pauvreté et précarité
- Lien social et intergénérationnel
- Lutte contre les discriminations
- Santé

Parmi les associations les plus soutenues, il y a La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), L'ENVOL, Ticket for Change, Magie à l'hôpital, Konexio ou encore Solinum.

Le taux de satisfaction est très bon tant du côté des consultants avec une note de 4,86/5 que du côté des associations 4,88/5.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- mc2i s'engage à poursuivre ses actions à travers mc2i Initiatives et à lancer de nouveaux projets RSE sur la base des initiatives identifiées par le Management mais également proposées par nos collaborateurs. L'objectif est de lancer deux campagnes par an afin que chaque collaborateur puisse proposer des initiatives.
- mc2i souhaite développer le mécénat de compétences à un plus grand nombre de collaborateurs et leur donner la possibilité de s'investir également sur leur temps personnel s'ils le souhaitent.
- mc2i souhaite ainsi étendre cette solidarité en participant à davantage d'événements solidaires.
- Dans le cadre de la course des héros, les consultants courront et seront mobilisés pour la prochaine édition 2022 pour l'Association Française du syndrome de Rett.

3. NOS ACTIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1. Evaluation, politique et objectifs

Politique RH

Human first. Chez mc2i, les valeurs humaines sont au cœur de notre modèle. Recruter de nouveaux talents, développer les compétences de nos collaborateurs, offrir un environnement de travail bienveillant et stimulant, concentrer toujours plus nos actions pour faire de mc2i une Great Place To Work®, c'est ce qui nous stimule.

En 2021, malgré un contexte incertain dû à la crise sanitaire du COVID 19 que nous avons traversé, mc2i a gardé sa stratégie d'embauche et a accueilli 307 collaborateurs. Également, le cabinet n'a pas mis fin aux périodes d'essai, n'a pas gelé les salaires et a versé la participation comme chaque année.

Suivides stagiaires et labellisations

Le suivi de nos stagiaires et alternants fait elle aussi l'objet d'une attention particulière. Un tuteur est affecté à chaque stagiaire et alternant, celui est généralement différent du manager de terrain afin que le collaborateur puisse avoir plusieurs interlocuteurs et un accompagnement complet durant cette période.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, mc2i participe chaque année à l'enquête mise en œuvre par Choose My Company. En 2021, 46 stagiaires et alternants de mc2i ont cette année évalué leur stage en toute objectivité : missions, environnement professionnel, management...

Pour l'édition 2021, nous avons obtenu la note de 4,34/5 et 95,7% de nos stagiaires et alternants recommandent mc2i pour effectuer un stage ou une alternance.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- Nous renouvelons l'enquête pour l'année 2022. Plus de 40 stagiaires et alternants ont d'ores et déjà été invités à répondre à l'enquête Happytrainees 2022.
- Dans une démarche d'amélioration continue, mc2i s'engage à renouveler sa participation à l'enquête GPTW en 2022.

Instances et respect des Droits de l'Homme



Nouvelle instance représentative du personnel, le CSE est né de la fusion entre les trois instances représentatives historiques du personnel : il représente à présent la pierre angulaire du dialogue social au sein des entreprises. Des communications dédiées à ce changement ont été faites pour informer au mieux l'ensemble des collaborateurs du cabinet. Un concours a par ailleurs été mis en place pour la création du nouveau logo pour ce CSE.

Aucun fait de violation des Droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté à ce jour par le CSE.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Pour l'année 2022, mc2i souhaite :

- Poursuivre une croissance organique et équilibrée
- S'appuyer toujours plus sur les managers de proximité, garant de la qualité de l'encadrement des salariés, en augmentant leur nombre. Cette proximité permet, entre autre, de :
 - Permettre aux consultants d'avoir un point de contact privilégié pour toutes leurs questions liées à leur mission ou à mc2i ;
 - Assurer la bonne gestion des carrières des collaborateurs ;
 - Détecter le plus en amont possible les potentiels de l'entreprise ;
- Préserver la culture d'entreprise de mc2i et maintenir par conséquent les bonnes relations professionnelles.
- Maintenir l'amélioration continue du processus de gestion et d'entretien de carrière, notamment concernant les fiches d'entretien individuel et professionnel afin de les rendre plus fluides
- Favoriser les prises d'initiatives individuelles et collectives à travers les Clubs de Capitalisation et, en ce qui concerne les thématiques RSE, mc2i Initiatives qui regroupe les consultants mc2i motivés à faire progresser nos actions et à le faire savoir.

3.2. Non-discrimination et égalité des chances : les actions mises en oeuvre

Une augmentation maîtrisée des effectifs

Le nombre de salariés entre 2012 et 2021 a fortement augmenté. Cette augmentation est parfaitement maîtrisée avec un impact positif direct sur le Chiffre d'Affaires sans détérioration de la marge.

L'année 2021 a permis à mc2i d'accueillir près de 295 nouveaux consultants diplômés d'écoles d'ingénieur, d'écoles de commerce ou d'universités. Avec plus de 300 postes à pourvoir en 2022, mc2i confirme l'importance de sa position sur le marché du recrutement et se place comme un acteur proactif de l'insertion professionnelle.

De plus, depuis de nombreuses années, mc2i veille à maintenir une parité dans ses recrutements et s'engage pour que ses collaborateurs soient traités équitablement. Le turn-over faible par rapport à notre profession fait partie des éléments clés de la gestion des ressources humaines chez mc2i. En 2021 il était inférieur à 16,5%.

Le recrutement de mc2i étant constitué de jeunes diplômés à 80%, la moyenne d'âge de la société est jeune : 29 ans en 2021.

100% des collaborateurs ont un entretien individuel annuel et un entretien professionnel annuel

L'importance des femmes au sein de mc2i

Le secteur économique des nouvelles technologies de l'information auquel appartient notre société est un secteur qui traditionnellement comporte une surreprésentation des hommes dans les effectifs.

Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 33% des postes dans le numérique (source Syntec Numérique).



Dans ce paysage très masculin, mc2i cultive sa différence et est très fière d'afficher une parité quasi-parfaite entre femmes et hommes (53% de femmes pour 47% d'hommes en 2021), ce qui fait de notre société un cas à part dans le secteur très masculin du numérique.

Cette parité assumée nous responsabilise et engage mc2i toute entière dans une politique affirmée et volontariste d'égalité professionnelle et d'équilibre entre femmes et hommes.

Bien au-delà de la parité dans les effectifs, il est important que l'égalité entre les hommes et les femmes se retrouve également dans toutes les strates de la société. Aujourd'hui, 33% du management de mc2i est composé de femmes

(source Bilan social 2021) et cette proportion s'accroît régulièrement d'année en année.

Dans la continuité de cette volonté de maintenir une parité quasi parfaite, nous avons participé début 2021 au forum des femmes ingénieurs organisé par Seekube. Ce forum est un espace d'échange consacré aux Ingénieures de demain et nous a permis de rencontrer et d'échanger avec des jeunes femmes issues des meilleures écoles d'ingénieures.

mc2i s'est toujours engagé à promouvoir et garantir l'égalité professionnelle dans les domaines suivants : embauche et accès à l'emploi, accès à la formation professionnelle, rémunération et évolution de carrière.

L'égalité des chances et la diversité, une valeur forte de mc2i

mc2i assure un recrutement sans discrimination par rapport à la nationalité, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, un éventuel handicap ou tout autre critère.

L'expertise de mc2i provient de la grande variété et diversité des profils de ses consultants, ce qui représente une richesse que nous offrons à nos clients lors de nos interventions. Le respect de la diversité nous permet de proposer à nos clients des profils de différents horizons géographiques, ethniques et sociaux.

Pour le cas spécifique des ressortissants étrangers, mc2i a permis à quatorze étudiants étrangers de rejoindre nos effectifs en 2021. mc2i leur apporte un accompagnement dans les démarches administratives de régularisation de leur statut, assuré par une chargée RH formée à ces problématiques. Nous leur apportons également toute l'attention et le soutien nécessaire dans ces périodes parfois longues et stressantes.

mc2i est de plus très sensible à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. A l'occasion de plusieurs marchés contractualisés avec des collectivités locales, des administrations centrales ou encore d'établissements bancaires, mc2i a ainsi mis en place des actions permettant d'accueillir des personnes en difficulté.

mc2i propose également un plan d'accompagnement de ses salariés seniors de plus de 50 ans.

Dans le cadre de son programme RH non discriminant, mc2i favorise l'insertion des personnes handicapées et contribue à améliorer leur employabilité en sollicitant régulièrement des Centres d'Aide par le Travail.

mc2i a également nommé en 2020 une référente handicap au sein du cabinet afin de valoriser le travailleur handicapé et contribuer à la qualité de vie au travail des personnes concernées.

mc2i s'engage à apporter l'ensemble des informations nécessaires en accompagnant ses collaborateurs dans l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé. Nous avons participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est déroulée du 15 au 21 novembre 2021 afin de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs mc2i sur les actions menées par mc2i.

Il est également important chez mc2i de préserver le bien être au travail et nous avons formé l'ensemble de notre management à la sensibilisation et la prévention du harcèlement au travail.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- Dans la continuité des actions menées, s'investira dans la diversité et la non- discrimination via sa politique interne axée sur l'égalité des chances et des partenariats
- mc2i souhaite développer son expertise métier sur l'accessibilité des SI en se rapprochant d'une population de personnes en situation de handicap

3.3. Bien être au travail : les actions mises en oeuvre

Bien-être au travail au cœur des engagements du cabinet

En collaboration avec les représentants du personnel, mc2i a intégré à son accord d'entreprise sur le temps de travail, la notion de temps de repos des salariés et de droit à la déconnexion.

mc2i s'engage à respecter la législation en termes de prévention, de suivi médical au travail et d'amélioration des conditions de travail.

Des visites régulières (une par an) du Siège social de mc2i sont organisées par un médecin du travail agréé. Ces visites ont pour objet de vérifier les conditions de travail des différents postes de travail et de faire les recommandations en termes de sécurité, confort et ergonomie.

Depuis 2018 un poste de Chief Happiness Officer / Responsable QVT a été créé. et met en œuvre des actions concrètes d'amélioration et de suivi de la satisfaction des collaborateurs au travail, mais est également le garant de la communication de certains messages clés autour de l'engagement du cabinet. Un relais QVT au sein de chaque unité organisationnelle permet de conserver la cohérence des messages et déployer les actions QVT du cabinet auprès de l'ensemble de nos collaborateurs.

Semaine de la Qualité de Vie au Travail 2021

mc2i organise depuis la 5ème année consécutive la Semaine de la Qualité de vie au travail. Les mesures de distanciation sociale nous ont contraints en 2021 de proposer des formats digitaux pour cette semaine. Après plus d'un an de crise, nous n'avions jamais eu autant besoin de travailler ensemble, de s'appuyer sur des coopérations solides ainsi que d'échanger collectivement sur les façons d'organiser le travail de façon efficace... Nous avons donc organisé des conférences centrées sur le bien-être et le développement personnel. Prévention TMS et fatigue visuelle - Posture au bureau, Conciliation des temps de vie : comment (re)trouver l'équilibre ?, Télétravail : bien s'alimenter pour rester en forme et performant... Les collaborateurs ont ainsi pu assister aux conférences et échanger avec les intervenants à distance. Des ateliers d'initiation à la méditation ont été animés lors de cette semaine. Un Challenge de pas a également été mis en place tout au long de la semaine. Les collaborateurs ont pu ainsi participer et faire grimper la cagnotte à destination de l'Association Française du Syndrome de Rett.

Ainsi, dans ce contexte difficile et malgré la distance, nous avons pu maintenir la semaine de la QVT et proposer des activités centrées sur le bien être qui ont eu des effets positifs au vu des retours enthousiastes que nous avons eu.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

En 2022, nous prévoyons un retour des activités en présentiel. Le thème de cette semaine sera accès autour de la **quête de sens au travail**. A cette occasion, nous souhaitons proposer aux collaborateurs des activités qui répondront à trois axes :

- Axe individuel : Les activités quotidiennes (missions, tâches) au travail
- Axe relationnel : Les relations sociales, la coopération et la cohésion d'équipe
- Axe organisationnel : Les valeurs et la culture d'entreprise

Pour répondre à l'axe individuel, nous organisons des ateliers de bien-être : sophrologie, yoga du rire et massages assis. Un webinar sur la charge de travail et son optimisation qui permettra de donner des bonnes pratiques dans la gestion et l'organisation du temps de travail, le surmenage professionnel et la conciliation de sa vie professionnelle et de sa vie personnelle. Pour l'axe relationnel, nous organisons un stand de smoothie et des ateliers de découverte de la réalité virtuelle. Pour l'axe organisationnel, nous organisons un challenge inter UO où les collaborateurs devront exprimer ce qui leur procure du sens chez mc2i.

De nombreuses activités organisées

La crise sanitaire nous a contraints à abandonner le rythme d'activités en présentiel que nous avons pour habitude d'organiser (séances d'ostéopathie, ligue de ping pong, décoration de Noël). Dans l'attente de pouvoir reprendre ces animations, nous avons mis en place plusieurs rendez-vous à distance :

- Des challenges réguliers sur notre RSE (concours de pull de Noël, racontez vos meilleures anecdotes en télétravail, que font vos animaux de compagnie durant le télétravail...)
- Une plus forte récurrence de teambuilding à distance. Nous avons renforcé notre rythme de teambuilding au sein de la société avec pour objectif cible que chaque salarié participe au moins une fois à une activité au cours du trimestre.
- Afin de nous permettre d'atteindre cet objectif, 4 nouveaux CHO ont été nommés avec pour rôle principal d'être le relais des actions teambuilding, de remonter les bonnes pratiques ainsi que d'accompagner les managers dans l'organisation d'animations.
- Nous avons également organisé le retour des journées bien être avec notamment une journée réflexologie.
-

Accompagnement de nos collaborateurs

Un des axes clefs de notre politique est l'accompagnement de nos collaborateurs, et son optimisation constante.

» Stagiaires

Cela passe notamment par un accompagnement dédié des stagiaires sur l'ensemble de leur stage et sur leur passage en CDI par notre Chief Happiness Officer Points de suivi réguliers pour s'assurer que tout se passe bien en mission ;

- S'assurer du bon accompagnement du manager et du tuteur ;
- Répondre aux questions sur l'entreprise ou l'administration du personnel ;
- Organisation des offres de contrat en CDI ;
- Signature du contrat et répond aux questions sur les changements administratifs à réaliser pour le passage de statut étudiant à statut salarié.



» Nouveaux arrivants

De la même manière, un suivi et un accompagnement dédié et personnalisé est mis en place pour l'ensemble des consultants jusqu'à leur deux ans d'ancienneté au sein du cabinet : on-boarding, période d'essai, souhaits d'évolution, etc. Nous avons également mis en place un projet de parrainage à l'arrivée des nouveaux collaborateurs. Chaque nouveau collaborateur se voit attribuer un "buddy" (i.e. un "meilleur ami" chez mc2i), qui l'accompagne dans ses premiers pas au sein du cabinet.

» Daily cafés

Afin de suivre au mieux les consultants qui se trouvent en inter-mission (nouveaux embauchés et consultants entre deux missions), le cabinet a mis en place le système du Daily Café quotidien en début d'après-midi au siège du cabinet. Echange dirigé par un Manager, l'objectif est d'aborder durant ces points :

- Les pistes de missions dont les consultants ont connaissance afin de les rassurer sur le bon avancement des potentielles missions sur lesquelles ils vont intervenir ;
- Les travaux en cours qui les occupent afin de leur en confier de nouveaux si besoin ;
- Les diverses questions qu'ils se posent afin de pouvoir répondre à leurs doutes et interrogations.

Les retours des consultants sur ce nouveau format sont très positifs.

» Communication optimisée

Afin de donner plus de visibilité aux collaborateurs sur leurs possibilités d'évolutions professionnelles ainsi que les impliquer toujours davantage dans la vie du cabinet, un espace est en cours de création sur le réseau social d'entreprise pour partager des actualités et retours d'expériences.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- Poursuivre la personnalisation des parcours d'intégration grâce à un outil dédié et favoriser l'implication de toutes les parties prenantes dans l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Sensibilisation du management pour continuer de maintenir du lien avec les équipes

3.4. Equilibre vie privée et vie professionnelle

Accord sur le temps de travail

Un accord sur le temps de travail a été signé au sein de mc2i au premier semestre 2018. Cet accord permet de créer les conditions d'une couverture de chaque catégorie de salarié par une modalité qui lui est adaptée. Ce nouvel accord offre en outre une diversité de modalités permettant de répondre au mieux à chaque situation individuelle et ouvre des perspectives de progression des collaborateurs dont l'évolution des compétences ou des responsabilités le justifierait au fil du temps.

Dans le cadre de cet accord, un certain nombre d'actions ont été mises en place :

- Mise en place des jours enfant malade;
- Modification de la modalité d'acquisition de la journée d'ancienneté ;
- Possibilité du don de jours non travaillés ou d'ancienneté au bénéfice d'un autre salarié de mc2i ;
- Affirmation du droit à la déconnexion.

Une charte du télétravail a été signée en fin d'année 2019.

Suite au grand questionnaire lancé en 2020 à destination de l'ensemble de nos salariés concernant le télétravail en période de COVID nous avons décidé d'adapter cette charte. C'est pourquoi en 2021, nous avons mis à jour la charte du télétravail afin de l'adapter à des modes de travail de plus en plus flexibles et hybrides.

Liberté d'association

Depuis plusieurs années maintenant, mc2i encourage la liberté d'association de plusieurs façons :

- Par des évènements réguliers organisés par la Direction, visant à développer la culture d'entreprise
- Des évènements mensuels réunissant tous nos consultants ;
- Des séminaires d'échanges pour l'ensemble du management.
- Par le biais des 18 Clubs de Capitalisation internes qui permettent aux consultants en mission chez nos clients de se retrouver au siège pour échanger sur des problématiques professionnelles communes. Ces clubs sont animés librement par les consultants, la participation étant basée sur le volontariat. Chaque club accueille en moyenne entre 20 et 40 consultants.

Depuis mars 2020, le cabinet ne cesse de proposer à ses collaborateurs des évènements adaptés à leurs attentes (Émissions télévisées, conférences, digital talk...).

2022 marque un retour à la proximité avec de nombreux évènements en présentiel qui viendront jaloner cette année.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- Rédiger une charte de la déconnexion et des bonnes pratiques pour accompagner au mieux nos collaborateurs.
- L'organisation des événements reprennent en physique

3.5. Mesure des résultats

Le bilan social mc2i contient tous les éléments chiffrés ci-dessous et est diffusé aux représentants du personnel chaque année. Il est tenu à disposition des salariés pour consultation dans le bureau du Comité Social et Économique.

ENJEUX	INDICATEURS EN PLACE
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage de salariés suivis par la médecine du travail• Nombre d'arrêts maladie comparé à la moyenne nationale et au secteur• Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les partenaires sociaux• Taux de maladies professionnelles et d'absentéisme
CONDITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'options de travail flexibles
RELATIONS PROFESSIONNELLES	<ul style="list-style-type: none">• Existence de mécanisme de règlement des différends
GESTION DE CARRIÈRE	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des effectifs par âge• Répartition de CDI et de stagiaires• Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle• Ancienneté• Nombre de sorties• Nombre de recrutements• Effectifs totaux• Écart de rémunération entre le salaire maximum et le salaire minimum• Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluations et d'évolution de carrière périodique
DISCRIMINATION	<ul style="list-style-type: none">• Rapport du salaire de base des hommes et des femmes par catégorie professionnelles• Proportion de femmes dans l'effectif global et dans les recrutements• Nombre de nationalités représenté dans le groupe• Nombre de salariés en situation de handicap

Enfin, nous participons tous les ans à l'enquête anonyme Happy Trainees pour nos stagiaires et à l'enquête de l'Institut Great Place To Work® tous les deux ans pour l'ensemble de nos salariés. Les résultats de ces enquêtes nous permettent d'engager les actions et les projets qui permettront de répondre au mieux aux attentes de nos salariés.

4. NOS ACTIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

De par son activité de cabinet de conseil en transformation numérique, mc2i n'a pas un impact environnemental direct majeur. Pour autant, l'activité des consultants peut comporter des impacts à travers par exemple l'utilisation de l'eau, la production de déchets, la consommation d'énergie et l'utilisation de ressources informatiques importantes qu'il est nécessaire d'évaluer et d'économiser.

ENJEUX	INDICATEURS
ENVIRONNEMENT EN GENERAL	<ul style="list-style-type: none">• Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement
ENERGIE	<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'électricité par salarié au siège• Initiatives pour encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et / ou améliorer le rendement énergétique
EAU	<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'eau par salarié au siège
POLLUTION ATMOSPHERIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage de consultant empruntant les transports en commun
DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none">• Actions mises en place pour la réduction des déchets• Consommation de matière première durable

4.1. Un cabinet engagé pour limiter son impact environnemental

Importance du recyclage

Le recyclage était déjà depuis plusieurs années mis en avant à travers plusieurs actions de communication et l'organisation logistique de nos locaux.

Les activités administratives et les fréquents passages des consultants au siège de mc2i génèrent un volume de déchets important (plateaux repas de déjeuners...). Le recyclage est favorisé avec la mise en place de poubelles et containers dédiés aux différentes catégories de déchets (papiers, plastique, gobelet, cartons, couverts, verres, déchets ménagers, ...) et ce dans les différents espaces des locaux, à savoir les espaces de reproduction, les bureaux, le Forum/caféteria.

mc2i travaille depuis février 2018 avec DMT Recyclage pour le recyclage de ses déchets. En 2019, DMT a collecté 1.875 t de papier et en 2020, c'est 0,700 t de papier qui ont été collectés.

Les gobelets en plastique dans les espaces de détente ont été favorablement remplacés par des mugs, gourdes, verres et tasses personnalisés pour les consultants, limitant ainsi au maximum le gaspillage desdits gobelets. Depuis 2019, c'est plus de 1200 gourdes qui ont été distribuées.

mc2i a choisi ses fournisseurs de consommables pour leur capacité à proposer des solutions de recyclage. C'est notamment le cas pour l'ensemble des toners et consommables d'imprimantes et photocopieurs

Le recyclage du matériel informatique quant à lui passe par FMI, notre fournisseur de postes informatiques. En collaboration avec eux, nous avons pu effectuer des dons caritatifs de matériels informatiques auprès de structures associatives. Ces matériels proviennent d'anciens parcs informatiques de mc2i et s'inscrivent dans un processus de recyclage et de seconde vie du matériel.

Actions mises en place en 2021/2022

A l'occasion du Giving Tuesday, mc2i a participé à la grosse opération : "le Sapin Recyclé de Panopli" ! Crayons, carnets, surligneurs... C'est plusieurs kilos de goodies qui ont pu être récupérés et donnés au profit d'Emmaüs défi association qui lutte pour l'insertion par l'emploi et participe à la réduction de la précarité étudiante.

♻️ mc2i propose désormais à ses collaborateurs de recycler leurs masques au sein du siège du cabinet ! Des containers fournis par notre prestataire Recygo sont mis à disposition à cet effet. Les masques sont utilisés par des plasturgistes pour la production de nouveaux objets en Polypropylène. Ils sont pris en charge par des équipes en parcours d'insertion professionnelle près d'Angers.

mc2i a signé un partenariat avec Avekapeti donnant des avantages à ses collaborateurs en termes de restauration et notamment la livraison dans des contenants zéro déchet en option.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

mc2i étudie actuellement la mise à jour de sa politique de recyclage avec un changement de prestataire pour une solution de collecte et de recyclage plus complète.

Limitation des consommables et importance de la dématérialisation

» Limitation des impressions

mc2i met un point d'honneur à inciter et à encourager ses consultants à limiter les consommables et l'utilisation de papier en agissant sur différents volets comme le paramétrage de toutes les imprimantes par défaut en recto-verso et en N&B ou l'utilisation du badge pour valider son impression. Pour cette année 2021, une baisse significative de la consommation de papier et de consommable est déjà identifiée, dû à la dématérialisation d'un grand nombre de processus internes permettant la généralisation du télétravail et dû à l'effet du confinement. Le nombre d'impression a baissé de plus de 49% entre la période 2019-2020 et 2020-2021. Soit à date 155929 entre novembre 2019 et novembre 2020 et 80322 impressions entre 2020 et 2021. En 2020, 3 imprimantes ont été supprimées au sein du siège, leur utilisation n'étant plus justifiée.

» Dématérialisation des processus RH

La majorité des processus RH sont dématérialisés depuis un certain nombre d'années : congés, entretien annuel d'évaluation, bulletins de paie, fiches d'objectifs.. En 2020, un grand chantier de dématérialisation des contrats de travail a été mené. Les contrats stockés aux archives ont été scannés afin d'être stockés électroniquement, les contrats rédigés à partir du milieu d'année sont dématérialisés et signés électroniquement. En 2021, nous avons changé le SIRH avec des simplification sur les demandes d'attestation et d'avances sur salaire qui passe directement via le SIRH.

» Dématérialisation des communications

mc2i a décidé de réduire sa consommation de papier lors des vœux que le cabinet envoie aux clients. Suite au succès des cartes de vœux électroniques en 2020 et 2021, mc2i a décidé de ne plus faire de carte de vœux papier pour les vœux 2022.

mc2i continue également à déployer une signature email centralisée portant des bannières de communication. La plateforme permet de capitaliser notre communication d'entreprise sur les emails indispensables du quotidien, ceux des collaborateurs.

Sachant qu'un email génère environ 10 grammes de Co2/an et avec une pièce jointe, on passe à 20 grammes de Co2, il nous a jugé utile de profiter de ce vecteur de communication pour tenir au courant nos clients et prospects de notre actualité. En utilisant un mail existant pour communiquer, on évite de multiplier l'envoi d'emailing de communication supplémentaires. Le renvoi de la signature email vers un lien évite l'ajout de pièces jointes dans l'email.

Cette solution s'accompagne par ailleurs d'une sensibilisation qui est faite en interne sur l'usage des emails et les bonnes pratiques écologiques pour en réduire l'impact (triez toutes les semaines sa boîte mail et supprimer les messages inutiles, limitez le poids des pièces jointes...).

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Plus globalement, avec la crise sanitaire, la dématérialisation va continuer à s'accélérer avec des entretiens de recrutement qui s'effectuent maintenant à distance et la généralisation de la signature électronique sur l'ensemble des documents internes. Cette tendance continuera de se développer dans les années à venir. Les communications seront également davantage dématérialisées.

Les signatures email centralisées seront généralisées à une population plus grande en 2021 et 2022.

» Développement du numérique responsable

mc2i attache une importance forte à l'impact environnemental des nouvelles technologies. Cela se traduit notamment par une communication externe pour sensibiliser l'écosystème au sujet (exemple de communication) ou la présence dans les groupes de travail de l'initiative Planet Tech'Care.

Fort de cet attachement, mc2i a inscrit en 2020 dans son parcours de formation initial (commun à l'ensemble des consultants) une sensibilisation à l'écoconception et, plus largement, au numérique responsable. Les profils amenés à intervenir sur des phases de conception sont invités à suivre une formation complémentaire sur l'écoconception. Ces parcours intègrent notamment les contenus de l'Académie Numérique Responsable de l'Institut du Numérique Responsable (INR). mc2i et son prestataire de gestion informatique se sont engagés cette année 2021 aux côtés de l'école Télécom SudParis pour réduire la fracture numérique : dans le cadre du programme GATE, mc2i et les étudiants de l'école Télécom SudParis, ont eu le plaisir de participer à une collecte de matériel informatique. Le cabinet a donc pu faire don de 26 ordinateurs portables et 6 ordinateurs fixes à destination d'étudiants au Sénégal.

Afin de renforcer son action sur ce sujet, mc2i a signé, en 2021, la charte du Numérique Responsable. Cette charte nous permet d'affirmer nos engagements mais aussi de renforcer l'engagement du cabinet sur ce sujet.

mc2i est désormais membre de l'INR et a travaillé sur le référentiel de l'éco-conception des services numériques aux côtés de l'AFNOR et de 32 autres acteurs.

Les activités du cabinet sur des projets de transformation numérique nous amènent à intervenir sur de nombreux projets liés à la responsabilité numérique de nos grands clients.

A ce titre, nous intervenons déjà sur des missions de type :

- Eco-conception de systèmes d'informations
- Accessibilité Numérique
- Audits RSE

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Sur le premier semestre 2022, mc2i a déjà fait don de 37 ordinateurs fonctionnels au profit de l'association Emmaüs Connect dont la mission est de lutter contre la précarité numérique à travers l'apport d'équipements et de compétences.

Suite à son engagement et signature de la charte du Numérique Responsable, pour les années à venir, mc2i travaille sur les aspects suivants :

- formations et certification des consultants
- mise en place d'une offre business "Numérique Responsable"
- organisation de la journée Digital Cleanup Day annuelle

4.2. Des actions annuelles et dans la durée pour appuyer notre engagement environnemental

Un engagement renouvelé chaque année : la Semaine Européenne du Développement Durable



mc2i participe chaque année à la Semaine Européenne du Développement Durable. Pour cette année 2021, prévue du 20 septembre au 8 octobre, nous avons animé chaque semaine sur un thème : la mobilité, le numérique responsable et la consommation responsable.

A cette occasion, mc2i a communiqué sous différents formats. Nous avons notamment réalisé des articles, infographies et podcasts adressés à l'interne et à l'externe. Nous avons proposé un concours photo et des challenges à destination des collaborateurs.

L'objectif était de fédérer autour de la semaine du développement durable et de sensibiliser les collaborateurs mc2i aux différents sujets du développement durable.

En 2021, mc2i a décidé de s'engager auprès de Reforest'Action afin de replanter des arbres et contribuer à réduire le changement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

Un Bilan Carbone réalisé en 2021

La réglementation oblige aujourd'hui les sociétés de notre taille à réaliser un bilan carbone comprenant les scope 1 et 2 uniquement, tous les 5 ans. Néanmoins au regard de notre activité et de notre croissance régulière, nous avons jugé nécessaire de réaliser un bilan carbone complet (comprenant notamment l'impact de nos usages et matériaux numériques). Nous avons donc tenu compte des émissions directes et liées à l'énergie (Scope 1 & 2) mais aussi des émissions indirectes causées par les prestataires de services et les services utilisés par l'entreprise (Scope 3).

L'empreinte carbone mc2i a donc été estimée à 938t CO₂e en 2020 soit 0.9t CO₂e par collaborateur. C'est quatre fois moins que la moyenne des entreprises du secteur.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Afin de prolonger la démarche de sensibilisation des collaborateurs, mc2i travaille actuellement à la programmation de l'édition 2022, de la semaine du développement durable, de la mobilité et de la finance responsable.

Suite à notre bilan carbone effectué en 2021, un certain nombre d'axes d'amélioration ont été identifiés qui sont lancés en 2022 : formalisation d'un reporting RSE, mise en place d'une charte d'achats responsables, optimisation du parc informatique et téléphonique et sensibilisation régulière des collaborateurs sous forme de Quizz mensuel aux enjeux environnementaux.

Des évènements internes plus responsables limitant le gaspillage alimentaire



Début 2020, mc2i s'est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans la réduction des déchets en faisant appel à Linkee lors d'un événement incontournable. Cette entreprise de l'économie sociale et solidaire a récupéré les surplus du cocktail dînatoire. Linkee est engagée dans le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers 16 mesures pour réduire le gaspillage alimentaire de moitié à l'horizon 2025. Nous sommes fiers que mc2i puisse contribuer à la diminution des déchets et du gaspillage alimentaire en faisant

bénéficier aux associations d'aide alimentaire de produits de qualité.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

Nous souhaitons systématiser cette initiative à tous les prochains événements mc2i.

Des fournisseurs responsables

Dans notre démarche globale de mise en place de notre politique RSE, les achats ont une place importante avec une volonté profonde de rester dans une démarche d'achat responsable.

Si nous accordons une attention particulière au choix de nos fournisseurs depuis de nombreuses années, nous leur demandons de plus en plus d'être engagés dans une démarche RSE. Ainsi, ils nous communiquent régulièrement leurs engagements notamment par le biais de leur rapport sociétal et environnemental.

Par exemple, nos outils internes de gestion sont également choisis selon certains critères RSE :

- Editeurs développant et gérant les outils sur le territoire de la métropole
- Emploi en France et non en offshore
- Pas de déplacement en avion

5. NOS ACTIONS ANTI-CORRUPTION

5.1. Evaluation, politique et objectifs

mc2i évolue dans un secteur fortement réglementé et reconnaît son rôle d'acteur responsable et son influence quant à :

- Lutter contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles
- Promouvoir et pratiquer le marketing responsable
- Permettre à nos clients de respecter leurs engagements
- Veiller à la responsabilité environnementale et sociale des fournisseurs

mc2i s'est engagé en adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies à agir contre la corruption sous toutes ses formes. mc2i communique sur cette adhésion et sensibilise l'ensemble de son management à ce sujet, notamment lors de séminaires managériaux et de formations à destinations des commerciaux.

Les clients de mc2i, exclusivement composés de grandes administrations et de grands groupes privés, ont tous mis en œuvre des règles et pratiques d'achats permettant de garantir un accès égal à leurs différents fournisseurs.

5.2. Actions mises en oeuvre

Plan d'actions spécifique sur le sujet de l'éthique

mc2i formalise une politique standard sur la majorité des questions d'éthique des affaires ainsi qu'une politique sur la corruption et sur les problématiques de pratiques anticoncurrentielles. Afin d'être toujours davantage dans une démarche d'amélioration continue, mc2i a intégré dans sa Roadmap 2022 un plan d'actions spécifique et plusieurs projets traitant du renforcement de nos engagements en matière d'éthique. Une charte est notamment en cours de rédaction.

Contexte COVID et continuité de service

L'année 2021 a été fortement impactée par la COVID. Afin d'assurer une continuité de service, mc2i a pris contact avec l'ensemble de ses fournisseurs et clients pour connaître leurs actions et plan de continuité d'activité, nous permettant ainsi de mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires et de prévenir tout risque potentiel.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- Sensibilisation des managers et business managers au sujet de l'éthique lors de séminaires commerciaux périodiques.
- Une partie de la formation des nouveaux business managers, business developers, inside sales et managers opérationnels est dédiée à l'éthique des affaires et aux pratiques anticoncurrentielles. Elle s'appuie à la fois sur les directives et conseils de l'agence française anticorruption et sur l'expertise de l'équipe RSE interne et des juristes travaillant avec le cabinet. Cette formation est complétée par des piqûres de rappel régulières auprès de l'ensemble des collaborateurs ayant un lien commercial avec nos clients.
- Afin d'encadrer toujours plus précisément les risques éthiques inhérents à nos activités et de guider au mieux les populations Business et Managers, une procédure détaillée et explicite en matière de cadeaux / dons / invitations sera rédigée et mise en œuvre.
- Mise en place d'une évaluation (officielle) des risques de corruption, des pratiques anticoncurrentielles et risques de sécurité de l'information
- Mise en place d'un reporting régulier sur les problématiques éthiques

Indépendance financière et commerciale

L'indépendance financière et commerciale de mc2i exclut toute recommandation ne correspondant pas aux stricts besoins de nos clients et à l'éthique de notre profession – notre positionnement permet une liberté d'action, la pérennité du cabinet et l'intégrité de notre démarche de conseil :

- Indépendance commerciale : vis-à-vis des éditeurs, intégrateurs et infogéneurs du marché
- Indépendance financière : capital détenu par le Management

mc2i propose une approche du conseil efficace et pragmatique, capable d'associer expertises, proximité, sens du service et qualité. L'expertise et la valeur ajoutée des prestations de mc2i sont renforcées par son indépendance commerciale et financière.

mc2i cultive sa neutralité à l'égard des acteurs du marché, en particulier des éditeurs de solutions, des intégrateurs de systèmes et des infogéneurs. Cette indépendance garantit l'intégrité des recommandations formulées aux clients, enrichies par une veille permanente et des benchmarks réguliers des solutions du marché.

Une gestion financière contrôlée

Les comptes du cabinet et l'ensemble des flux financiers donnent lieu à une traçabilité. Par ailleurs, les comptes du cabinet sont régulièrement audités et certifiés. Ainsi, chaque sortie de cash correspond effectivement à un achat. Les processus définis au sein du cabinet garantissent la séparation des fonctions : la personne qui engage les dépenses ne règle pas directement. Ce dispositif garantit l'intégrité du cabinet dans ses dépenses.

mc2i, par son développement et sa croissance, a un impact positif sur son environnement économique :

- Le cabinet fait bénéficier ses consultants de formations externes, impact positif sur les sociétés sollicitées sur ce type de prestations ;
- Le cabinet sollicite également d'autres sociétés pour la gestion de son parc informatique (FMI) et pour la gestion des fournitures de bureau (Etablissement Bruneau).

La bonne santé du cabinet, permet à mc2i de se développer géographiquement sur de nouveaux sites : antenne à Lille, Lyon, Nantes, Londres, Bruxelles. L'expatriation des consultants sur ces sites assure un développement de la création de valeur sur d'autres domaines d'activité : restauration, hébergement, transports...

Confidentialité et RGPD

La confidentialité sous toutes ses formes fait partie intégrante du métier de conseil. mc2i a mis en place une politique en matière de sécurité de l'information. A ce titre, tout consultant mc2i s'engage dans son contrat de travail à respecter une clause de confidentialité et à ne pas divulguer d'informations obtenues dans le contexte d'une mission chez un client.

Afin d'assurer la confidentialité au sein de ses locaux, mc2i a mis en place des impressions sécurisées.

En 2020, mc2i a nommé un DPO en charge des questions de protection des données personnelles. Il est le garant du respect de la gestion du consentement des clients ainsi que de la demande de l'exercice de droits.

L'adresse data-privacy@mc2i.fr a été créée, dédiée à la gestion de la protection des données personnelles. Par ailleurs, mc2i met en œuvre le principe du privacy and security by design lors de la mise en œuvre de ses applications informatiques pour garantir la protection des données. Pour cela, nous appliquons un questionnaire d'audit et de préconisation en matière de sécurité des données dès la conception des systèmes d'information.

En cas de violation de données, notamment de données personnelles, les différentes directions métier et la Direction du Numérique et de l'Innovation déclenche un processus d'audit permettant d'analyser les causes et les impacts de la violation, afin de mener les actions de remédiation adéquates.

Nous avons par ailleurs mis en œuvre un calendrier de conservation des documents avec des durées de conservation spécifiques par catégorie dans ses systèmes d'information et au sein de son organisation.

Adhésion à des initiatives externes sur les enjeux d'éthique

mc2i adhère à de nombreuses initiatives afin de cultiver ses engagements.

On peut notamment citer :

- La signature de la Charte Numérique Responsable

mc2i est signataire de la charte du Numérique Responsable depuis 2021. Fort de son ambition de faire de la transformation numérique une révolution positive, mc2i s'engage pour un monde numérique durable en prenant soin de l'économie, de l'humain et de la planète.

Cette charte a notamment pour objectif d'œuvrer pour la réduction de la fracture numérique en optimisant les outils numériques mis à disposition.

Elle repose sur 5 engagements et notamment s'engager pour des pratiques numériques éthiques et responsables.

En vue de poursuivre son investissement dans le numérique responsable, mc2i est depuis peu devenu membre de l'Institut du Numérique Responsable.

L'INR souhaite devenir un acteur de référence rassemblant entreprises et organisations autour de l'expérimentation et la promotion de bonnes pratiques pour un numérique plus régénérateur, inclusif et éthique.

- L'obtention du Label ECSO CYBERSECURITY MADE IN EUROPE qui certifie notre volonté de développer notre activité sur la base de valeurs européennes de confiance

Des fournisseurs responsables

»» Des fournisseurs engagés dans une démarche RSE

Dans notre démarche globale de mise en place de notre politique RSE, les achats ont une place importante avec une volonté profonde de rester dans une démarche d'achat responsable. Si nous accordons une attention particulière au choix de nos fournisseurs depuis de nombreuses années, nous leur demandons de plus en plus d'être engagés dans une démarche RSE. Ainsi, ils nous communiquent régulièrement leurs engagements notamment par le biais de leur rapport sociétal et environnemental.

»» Des traites répondeurs à des critères RSE

mc2i fait appel à des traites incluant dans leur charte des engagements responsables. Les fournisseurs de proximité sont également favorisés afin de promouvoir l'écosystème de la région et de minimiser l'impact carbone des produits : panier de fruits (ferme de Gally), plateaux repas.

»» Des outils de gestion internes développés et gérés sur le territoire

Nos outils internes de gestion sont également choisis selon certains critères RSE : éditeurs développant et gérant les outils sur le territoire de la métropole, emploi en France et non en offshore, pas de déplacement en avion

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- La nouvelle version de la Charte Éthique Partenaires-Fournisseur mc2i, qui est en cours de refonte, sera finalisée et utilisée en 2022.
- Afin de mieux piloter et suivre les réponses de nos fournisseurs-partenaires à notre Charte Éthique, un tableau de bord spécifique sera mis en œuvre.
- Réalisation d'une cartographie des risques RSE des fournisseurs
- Mise en place dans les contrats commerciaux de clauses / dispositions couvrant les problématiques sociales et environnementales indirectement liées à l'objet du contrat
- Sensibilisation / formation des professionnels des achats aux achats responsables

Marketing Responsable

Dans l'ensemble de ses actions marketing, mc2i s'engage à ne pas utiliser de moyens illégaux ou non responsables (ex. marketing viral, spam, obsolescence délibérée, publicité déloyale attaquant un concurrent, messages subliminaux...).

Dans sa communication promotionnelle auprès de ses publics, mc2i veille à concevoir des messages qui soient clairs et loyaux et est attentif à leur impact sur la société. mc2i met en place une politique de diffusion maîtrisée de ses communications pour limiter les sollicitations trop nombreuses ou inadaptées à ceux qui les reçoivent. Le cabinet ne réalise pas de publicité auprès des publics qu'elle ne connaît pas et privilégie des formats de communication respectant le confort d'utilisation du public (pas de pop-up ou bannières).

Afin que ces communications soient accessibles au plus grand nombre, mc2i veille à sous-titrer ses vidéos et à proposer des descriptions des images sur son site internet.

Lors de ses événements, mc2i privilégie, quand il le peut, la collaboration avec des entreprises à proximité de son événement.

PERSPECTIVES 2022/2023 :

- mc2i sensibilise ses managers et business managers sur le sujet du marketing responsable lors de séminaires commerciaux périodiques. Ces éléments font partie intégrante du cursus de formation de tous les nouveaux managers et commerciaux depuis 2017. Pour aller plus loin dans cette démarche, mc2i accompagne également ses salariés dans les usages des médias sociaux et des données personnelles au travers d'une charte accessible sur son intranet et présentée à chaque nouveaux arrivants.
- La Charte de la communication responsable mise en œuvre par mc2i sera mise à jour en 2022.
- mc2i a pour objectif de communiquer de manière transparente sur sa politique de mécénat et de sponsoring au travers de son site internet et de son réseau social d'entreprise

5.3. Mesure des résultats

ENJEUX	INDICATEURS EN PLACE
ETHIQUE DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none">• Transparence de la gouvernance• Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et de service, principalement public, réalisés via une prestation commerciale
CONCURRENCE DÉLOYALE	<ul style="list-style-type: none">• Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infraction aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques
MARKETING RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none">• Partenariats humanitaires• Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client

